

Décision Générale colonial

Décision n° 124 du 21 février 1942

n° 124

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 24 février 1942
Numéro JO n° 543 du 28/02/1942	Date du numéro 28 février 1942

TEXTE INTÉGRAL

L'infirmier auxiliaire Kamil Ali. en service à Obock, est admis dans le cadre des infirmiers indigènes en qualité d'infirmier stagiaire pour compter du 1er mars 1942.